

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail

Le Comité hygiène et sécurité et condition de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 28 juin 2016.

Sous la présidence de M. Mathieu, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département.

La séance a été ouverte à 09h30 pour être clôturée à 16h50.

Etaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel : Solidaires , FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC DGFIP 62 ; Monsieur Vermeerch, Monsieur Royer et Mme HEROGUER secrétaire animatrice du CHSCT

L'ordre du jour du CHSCT est le suivant

- 1) Approbation des procès-verbaux des 05/10/2015 après-midi, 04/12/2015 et 23/02/2016
- 2) Point sur la réunion du groupe de travail du 27 avril 2016 : accueil de la trésorerie de Saint Omer dans les locaux du CDFP de Longuenesse.
- 3) Point sur la réunion du groupe de travail du 10 mai 2016 : accueil de la trésorerie de Calais Municipale et Banlieue
- 4) Point sur la réunion du groupe de travail du 30 mai 2016
 - o Registres Santé Sécurité au Travail
 - o Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et des Médecins de Prévention
 - o Déclarations d'accidents de travail
 - o Fiches de signalement
 - o Bilan des exercices incendie
 - o Mise en place des deux SPF-E (Arras et Boulogne)
- 5) Propositions d'utilisation des crédits 2016
- 6) DUERP / PAP 2015/2016 de la DDFIP
- 7) Rapport annuel des médecins de prévention
- 8) Bilan annuel 2015 de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
- 9) Point immobilier
- 10) Questions diverses

Approbation des procès-verbaux des 05/10/2015 après-midi, 04/12/2015 et 23/02/2016

Les Procès-verbaux n'appellent aucunes remarques de la part des OS. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Point sur la réunion du groupe de travail du 27 avril 2016 : accueil de la trésorerie de Saint Omer dans les locaux du CDFP de Longuenesse.

L'ensemble des travaux et du déménagement devraient être terminés d'ici le 1^{er} Novembre 2016. Les OS ont souligné l'importance et l'impact d'un groupe de travail en amont des restructurations, et apprécie que les remarques et demandes des agents aient été prises en compte.

Point sur la réunion du groupe de travail du 10 mai 2016 : accueil de la trésorerie de Calais Municipale et Banlieue

Les propositions faites en groupe de travail sont à l'étude, le sujet sera revu aux cours des prochains CHSCT.

Analyse des situations de travail dans les locaux d'accueil d'usagers

Un groupe de travail du CHSCT s'est réuni le 10 mai 2016 dans les locaux de la Trésorerie de Calais Municipale et Banlieue afin d'analyser les conditions de travail de l'agent d'accueil et caissier.

Plusieurs groupes de travail seront organisés sur différents sites afin d'étudier précisément le travail des cellules d'accueil.

Point sur la réunion du groupe de travail du 30 mai 2016

Toutes les observations portées sur les registres Santé Sécurité au Travail ont été étudiées. Les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés.

De nombreux problèmes signalés ont été résolus ou sont en voie de l'être.

Après examen, il reste 46 observations en cours sur les 86 étudiées.

Une visite de site a été effectuée par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et le Dr MALONNE depuis le dernier groupe de travail : la Trésorerie de Calais Municipale.

La majeure partie des observations mentionnées ont été prises en considération. Les observations suivantes subsistent :

- la vanne de coupure de gaz de la chaudière n'est pas protégée et n'y a pas de système de coupure de l'alimentation électrique.
Les chaudières sont régulièrement en panne et n'assurent pas un niveau de chauffage suffisant.
Un courrier recommandé avec accusé de réception a été adressé au propriétaire pour lui signaler les dysfonctionnements et demander la réparation des chaudières. Un contentieux est en cours car le propriétaire refuse de prendre en charge les réparations, estimant que cela relève d'une charge locative.
- Doter les agents de doubles écrans pivotants et fournir une notice ou réglette de réglage des écrans.
- Certains sièges sont très anciens. Il faudrait les remplacer.
- Une prise électrique est branchée à 40 cm de l'évier.

Il y a eu 14 nouveaux accidents du travail depuis le dernier groupe de travail du 29 janvier 2016 : 7 accidents de service et 7 accidents de trajet.

7 accidents (service ou trajet) sont liés à des chutes. Aucune raison particulière ne semble être à l'origine des

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

chutes constatées.

On dénombre 15 nouveaux signalements depuis le dernier groupe de travail.

BILAN DES EXERCICES INCENDIE

L'état d'urgence est prolongé jusqu'au 26 juillet 2016. De ce fait, les rassemblements sont interdits jusqu'à nouvel ordre.

3 exercices ont été réalisés depuis le dernier groupe de travail, intégrant les nouvelles modalités d'évacuation (déclenchement de la sirène sans évacuation). Ils n'appellent pas d'observation particulière.

Mise en place des deux SPF-E (Arras et Boulogne)

SPFE d'ARRAS

Les agents d'Arras ont exprimé leur préférence pour le maintien des agents sur leurs missions avec constitution d'un accueil unique au guichet du SPF et le regroupement des deux services dans des locaux voisins, à condition que certains travaux et aménagements soient réalisés.

Les agents du Pôle enregistrement s'installeront au rez-de-chaussée. Tous les agents du SPFE seront ainsi situés sur un même étage.

Les agents du PCRП concernés par ce transfert s'installeront au 1er étage (dans les locaux libérés par les agents du Pôle Enregistrement) et seront ainsi à proximité du PCE.

Un accueil unique pour les deux missions enregistrement et publicité foncière sera mis en place à la banque d'accueil actuelle du SPF.

Une cloison semi-vitrée séparant l'accueil des usagers de l'espace occupé par les agents non affectés à l'accueil sera posée afin d'éviter les nuisances sonores occasionnées par la réception.

Une comptabilité commune sera tenue pour les missions d'enregistrement et de publicité foncière et cela d'ici le 1^{er} Novembre 2016.

Un bureau de réception pour l'enregistrement et une salle d'attente sont prévus sur les plans présentés.

SPFE DE BOULOGNE SUR MER

Les agents de Boulogne sur Mer ont exprimé leur préférence pour un maintien des agents sur leurs missions et dans leurs locaux actuels (à l'exclusion des agents qui rejoignent le service commun de comptabilité), avec constitution d'un accueil différencié pour les particuliers (qui seraient reçus au guichet du pôle enregistrement) et les professionnels (reçus au guichet du SPF). A noter que c'est cette solution qui a eu cours dans le cadre de l'expérimentation d'un accueil commun à Arras.

Les agents des pôles concernés resteront dans les bureaux qu'ils occupent actuellement (1er étage pour le Pôle enregistrement et 2ème étage pour le SPF) à l'exception de l'agent chargé de la comptabilité au sein du pôle qui rejoindra l'équipe compta du SPF.

Un accueil commun sera mis en place mais organisé en deux circuits, en différenciant les usagers particuliers des professionnels.

Les particuliers continueront d'être reçus dans l'actuel bureau d'accueil du pôle enregistrement pour les questions relevant de l'enregistrement. Pour les questions concernant la publicité foncière, ces mêmes usagers seront accompagnés dans les bureaux de l'ex-SPF situés au 2ème étage.

Les professionnels seront reçus à la banque d'accueil de l'actuel SPF au 2ème étage, avec un relais éventuel de l'ex-pôle enregistrement pour les questions relatives à l'enregistrement.

Une banque d'accueil sera installée dans le bureau d'accueil de l'actuel pôle enregistrement situé au 1er étage.

Une comptabilité commune sera tenue pour les missions d'enregistrement et de publicité foncière.

Des problèmes sont mentionnés :

- l'amiante dans les sols
- la majorité des cloisons ne sont pas démontables (briques plâtrières, bois...).

La CFTC 62 déplore la vision à court terme de la Direction : si St Pol et une partie de Béthune doivent

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>**

CFTC : le syndicat constructif

- 3 -

Propositions d'utilisation des crédits 2016

Les travaux présentés ont obtenu l'aval du CHSCT dans le principe mais n'ont pas été votés sur les crédits 2016 car leur validation demande des précisions qui seront apportées au prochain groupe de travail.

DUERP/PAP 2015/2016 de la DDFIP

La campagne DUERP PAP a été ouverte le 15 décembre 2015.

Deux périmètres de participation des agents sont définis alternativement un an sur deux.

•La sollicitation des agents par l'intermédiaire des cadres de proximité (campagne 2013/2014 et campagne 2015/2016).

•Une mise à jour annuelle réalisée par le groupe de travail associant des représentants du personnel (campagne 2014/2015 puis 2016/2017)

Il ressort de l'examen du DUERP/PAP des signalements prioritaires qui correspondent à ceux définis dans la note d'orientations nationales.

L'évaluation et la prévention des risques professionnels restent au cœur de l'action des CHSCT

La prévention des risques de chutes

Les matériels nécessaires ont été fournis (escabeaux). Pour les fils électriques et informatiques sur le sol, les agents de la DISI et de la logistique sont sensibilisés au respect de passage dans les chemins de câbles prévus.

Les risques routiers

Prévention des accidents : le CHSCT propose chaque année des formations à la prévention des risques routiers. Les formations sont proposées sur la base du volontariat, à tous les agents du département. Une formation à la conduite en situation difficile est proposée aux agents qui utilisent régulièrement leur véhicule pour les besoins professionnels (BCR, BDV, Géomètres...).

Prévention des RPS

En matière de RPS (risques psychosociaux), la possibilité de rencontrer un psychologue et une formation à la gestion des situations difficiles sont proposées à tous les agents.

On note surtout un sentiment d'insécurité qui se traduit par des demandes de formation à la gestion des conflits (cf les formations proposées) et des demandes d'aménagement des postes de travail notamment des guichets d'accueil. La difficulté reste dans l'appréciation de ce qui relève de la sécurité sécuritaire (protection des valeurs et des biens) et de la protection des personnes.

En matière de TMS (troubles musculo-squelettiques), des équipements spécifiques sont acquis en fin de gestion sur le solde des crédits du CHSCT (support d'écran, repose pieds, tapis de souris...).

Les agents peuvent également s'inscrire à la formation « gestes et postures, ergonomie du poste de travail » proposée par le CHSCT.

Prévention des risques d'incendie et de panique

La formation « Équipier incendie » consiste en un exercice d'évacuation avec guide-file et serre-file et à la manipulation des extincteurs. Il est demandé chaque fois que possible que l'organisme de formation organise l'exercice d'évacuation et rédige un rapport.

Dispositifs et travaux de mise en sécurité

Depuis deux ans les CHSCT ont la possibilité de cofinancer les mises en conformité électrique et incendie. L'équipe logistique de la DDFIP 62, dont chaque agent est titulaire d'une habilitation électrique, assure les petits travaux d'électricité. Une enveloppe de 10 000 € renouvelable si nécessaire est proposée cette année pour l'achat des fournitures indispensables à l'exécution de ces petits travaux.

Risques CMR (cancérogènes, mutagènes ou toxiques) en matière d'amiante

Le coût d'un désamiantage est très élevé. Toutefois, afin de rassurer les agents en poste, des analyses d'empoussièrement sont réalisées chaque fois que demandées. A ce jour les résultats des analyses ont

toujours montré un nombre de fibres égal à zéro par litre d'air. La mise à jour des DTA et l'élaboration de la grille d'évaluation indique cependant une dégradation des sols amiantés.

Des mesures correctives doivent être mises en oeuvre et sont proposées au CHSCT.

Tableaux de bord issus de l'application DUERPAP

Les tableaux de bord ont été adressés aux représentants du personnel

Le P.A.P

Les actions 2016

1 - LES ACTIVITES PHYSIQUES

Pour les sites qui n'en sont pas encore équipés (dotation initiale ou remplacement) : fourniture de matériels adaptés du type chariots, diables ou autres.

Organisation de formation à la manutention « Gestes et postures »

Dotation d'équipements spécifiques pour le transport de matériel et mise en place d'une logistique adaptée

Actions envisagées en 2016 et estimation du coût

Formation gestes et postures : 1000 €

Plieuses courrier : 1380 €

Achat de chariots : Stock

Valises pour transport du matériel informatique (BDV, BCR, DIRCOFI) : 964 €

2 – RISQUES CHIMIQUES :

Des travaux de désamiantage, d'encapsulation et de recouvrement ont été effectués depuis plusieurs années. Des revêtements de sol (dalle et colle) et cloisons contenant de l'amiante sont encore présents sur plusieurs sites. Les mesures de précaution sont prises en cas de travaux (DTA- dossier technique amiante- et repérage amiante avant travaux).

La mise à jour des DTA doit être réalisée afin notamment d'évaluer l'état de conservation des matériaux (dalle et colle pour les sols). Ce contrôle précise les mesures correctives à mettre en oeuvre.

Un recensement analytique des produits d'entretien utilisés par les femmes de ménage a été effectué il y a plusieurs années par les médecins de prévention. A ce jour les produits proposés dans le cadre des marchés publics ont en principe pris en compte ces paramètres. Mais tous les produits nécessaires ne sont pas repris au marché.

Une sensibilisation au risque amiante est proposée à l'équipe logistique.

Une formation aux techniques de nettoyage et utilisation des produits d'entretien est également proposée au personnel chargé de l'entretien.

Actions envisagées en 2016 et estimation du coût

Mise à jour des DTA des immeubles domaniaux : 7684 €

Mesures correctives sur dalles de sol (5 sites) : 55 000 € (estimation / autre devis en cours)

Désamiantage des sols du CDFP de Boulogne/Mer suite du chantier : 300 000 €

(Budget 600 000€ sur 3 ans. Réalisé 120 000€ en 2015. Demandés pour 2016 300 000€.

Crédits non délégués au 31/05/2016)

Sensibilisation au risque amiante pour 6 personnes (opérateur sous-section 4) : 2 772 €

Formation aux Techniques de nettoyages et utilisation des produits : 1000 €

3 - LES RISQUES BIOLOGIQUES ET LIES AU MANQUE D'HYGIENE

Actions envisagées en 2016 et estimation du coût

Gels hydroalcooliques : Stock

Remplacement de sèche mains HS : 6 600 €

4 – LES RISQUES LIES AUX DEPLACEMENTS ET AUX CHUTES

Les équipes informatiques DISI sont sensibilisées à l'utilisation des chemins de câbles situés sous les bureaux. De la même manière, l'ISST, les Médecins de prévention et l'Assistant de Prévention, lors de leurs visites, signalent régulièrement ce type de risque.

Il a été également rappelé que le stockage au-dessus des armoires est à proscrire ainsi que l'encombrement des voies de circulation. Il est rappelé que l'utilisation d'escabeaux ou échelles sécurisées est nécessaire pour manipuler des objets en hauteur.

Certains travaux définis comme dangereux ne peuvent pas être réalisés par l'équipe logistique notamment lorsqu'il s'agit de travaux en hauteur. Dans ce cas les services d'une entreprise spécialisée sont sollicités.

L'accessibilité des bâtiment notamment aux PMR

Actions envisagées en 2016 et estimation du coût

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 5 -

Formation au risque routier : 6 344 €

Accessibilité des PMR : 37 000 €

Escabeaux : Stock

Création d'un cheminement piéton : 12 300 €

5 – RISQUES D'INCENDIE, D'EXPLOSION, ET DE PANIQUE

Actions envisagées en 2016 et estimation du coût

Formation à l'évacuation et à la manipulation des extincteurs : 2900 €

Matériel d'extinction incendie : 24 852 €

Panneaux point de rassemblement : 4 460 €

Sirène incendie : 240 €

Nettoyage des conduits d'évacuation des graisses (restaurants administratifs) : 5 865 €

Contrôle des installations d'alarme : 4 600 €

6 – RISQUES LIES AUX PHENOMENES PHYSIQUES ET AUX BATIMENTS :

Dans la continuité des opérations déjà engagées, des actions doivent être prises en compte dans le domaine acoustique, ambiances lumineuse et thermique (faux plafonds, cloisons, caissons, remplacement des ouvrants, fourniture et pose de stores, sectorisation de l'éclairage et redistribution des luminaires).

D'autres risques doivent être pris en considération au titre du PAP qui touchent à la structure des bâtiments

Actions envisagées en 2016 et estimation du coût

Electricité :

Formation à l'habilitation électrique : 4 300 €

Contrôle des installations électriques : 5 000 €

Petits travaux : logistique

Ambiance physiques

Ambiance sonore :

/

Ambiance lumineuse :

/

Ambiance thermique :

Maintenance chauffage, ventilation climatisation : 21 474 €

Rayonnements ionisants :

L'obligation d'enlèvement des détecteurs ionisants est reportée de 2017 à 2025 (cf ISST)

Structure du bâtiment :

/

Ascenseurs , monte - charges , portes et portails automatiques :

Maintenance : 14 732 €

Portes et portails automatiques :

Maintenance : 2 160 €

7 – RISQUES LIES AUX EQUIPEMENTS DE TRAVAIL :

Continuité des actions engagées

Dotation de tapis de souris avec repose poignets, de repose-pieds, de réhausseurs, d'écran, de lutrins.... aux agents en ayant fait la demande.

Équipements fournis sur demande d'aménagement de poste des Médecins de

Prévention : repose bras, repose dos, souris verticales, fauteuils adaptés, souris

Roller Mouse, téléphone avec amplificateur d'écoute, casque téléphone, téléphone bluetooth, pavé numérique...

Conseils prodigués aux agents par les médecins de prévention lors des visites médicales ou des visites sur site.

Actions envisagées en 2016 et estimation du coût

Achat et fourniture de petits équipements en fin d'année : solde crédits CHSCT

Chaussures de sécurité : 1 500 €

Fauteuils : 10 000€

Équipements fournis à la demande des Médecins de Prévention : 14 000 €

8 - LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX :

Les solutions déjà en place :

Signalement par la Direction et/ou prise en charge médicale par les médecins de prévention.

Recrutement de 2 psychologues (CHS + Délégation Départementale de l'Action Sociale) qui interviennent

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 6 -

sur les sites d'Arras et Boulogne ½ journée par mois sur rendez-vous auprès de l'infirmière.

Une formation « Gestion des situations difficiles » est proposée aux agents qui communiquent avec le public (réception, téléphone).

Le problème des transports de fonds est largement solutionné par le recours à une société privée pour les sites les plus importants. Un protocole indiquant la circulation des transporteurs dans le service est rédigé par le DDS. Chaque demande étant examinée au cas par cas et fait l'objet d'une solution appropriée.

Actions envisagées en 2016 et estimation du coût

Psychologue : 1 980 €

Formation à la gestion des situations difficiles : 3 100 €

Des mesures de prévention mises en place (nationales et locales).

Ces risques sensibles font l'objet d'une attention particulière, des actions sont menées au plan national ou local avec par exemple, et sans que la liste en soit exhaustive :

- mesures nationales : réduction du nombre d'indicateurs, plan d'urgence sécurité, mise en place des fiches de signalement, référent protection juridique, mise en place du TBVS

- mesures locales : EDD, mission CVT, formation CVT et RPS et information régulière aux cadres de proximité et information

- volet CVT dans les dialogues de performance

9 – RISQUES LIES A L'INTERVENTION D'ENTREPRISES EXTERIEURES :

Actions envisagées en 2016 et estimation du coût

Registres de sécurité : 1 500 €

Bilan annuel 2015 de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

Pas de commentaire.

Rapport annuel des médecins de prévention

Les médecins de préventions ont présentés leur bilan annuel en spécifiant qu'elles travaillaient également pour l'ensemble des services du ministère et pas uniquement pour la DDFIP.

Elles ont souligné un planning chargé, mais essayaient de voir en rendez-vous annuel les collègues ayant un handicap et tous les 5 ans les autres agents.

Travaux immobiliers

Hesdin : Le site de Campagne les Hesdin a été retenu, en attente de validation ministérielle.

Audruicq : Les propositions de la mairie pour être relogé sont trop élevées.....

St Pol : La Communauté de communes a fait une demande d'accueil d'un de ses services dans nos locaux. La direction va donc étudier cette requête.

Vimy : compte tenu de la situation, les collègues vont être hébergés **temporairement** à la trésorerie de Vitry en Artois. **A surveiller**

Questions diverses

-Un point sur l'hygiène des sanitaires a été évoqué sur l'immeuble Foch au 2ème étage, la direction va se pencher sur le problème très rapidement, toilettes mixtes à voir.

-Il a été demandé de relancer la mairie d'Arras afin de sécuriser le sol de l'esplanade devant le bâtiment Foch où plusieurs collègues ont chuté.

Compte rendu de vos représentants CFTC DGFIP 62 au CHS-CT

Yann Plouviez

SIP de LILLERS

Clémentine Leuthreau-Cailleretz

PCE Arras

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-trace.fr>



SYNDICAT NATIONAL

CFTC
FINANCES PUBLIQUES

62

Le syndicat CFTC Finances Publiques

vous informe

vous accompagne

vous défend